Avis Public

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes diffusé par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance extraordinaire du 11 décembre 2014 les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-281**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « ***Sessions trad au parc Maisonneuve*** », qui se tiendra dans le parc Maisonneuve les dimanches 28 décembre 2014, 4, 11, 18 et 25 janvier et 1er février 2015, entre 13 h et 16 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-282,** permettant la vente de nourriture, de boissons non alcooliques et d'articles promotionnels sur le domaine public dans le cadre de l'événement « **Sessions trad au parc Maisonneuve** », qui aura lieu dans le parc Maisonneuve les dimanches 28 décembre 2014, 4, 11, 18 et 25 janvier et 1er février 2015, entre 13 h et 16 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, ce 23 décembre 2014.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Patrick Martel

>5968730